

revenu, chiffre qui n'a guère varié depuis 1963. L'âge moyen des emprunteurs était de 34.7 ans, et 56 p. 100 des familles avaient un ou deux enfants. Plus de 71 p. 100 des emprunteurs achetaient leur première maison.

Trois sur quatre des maisons construites étaient des bungalows, 20 p. 100 des maisons à mi-étage, et le reste était des maisons à deux étages. La superficie moyenne du logement financé en vertu de la L.N.H. s'est légèrement accrue, passant de 1,204 pieds carrés en 1963 à 1,218 pieds carrés en 1964.

Prêts aux sociétés à but non lucratif et sociétés à dividendes limités.—En 1964, on a approuvé 44 prêts pour un total de 12 millions de dollars aux sociétés à but non lucratif afin d'aider à la construction de 1,861 logements à loyer modique et des logements de foyer pour 266 personnes. Sur ce total, 1,708 logements étaient destinés aux vieillards et 153 aux familles à faible revenu. En 1963, 36 prêts à dividendes limités avaient été octroyés aux sociétés de logement à but non lucratif et aux entrepreneurs privés, visant la construction de 2,094 logements.

Prêts pour l'amélioration des maisons.—Le volume des prêts garantis par les banques sous le régime L.N.H. pour l'amélioration des maisons a diminué légèrement en 1964. Les prêts approuvés pendant l'année se chiffraient par 19,800 (36 millions de dollars) contre 22,024 (\$36,700,000) en 1963. Fin 1964, les banques ont déclaré le total de \$72,100,000 en cours contre \$71,700,000 un an plus tôt. Le fonds d'assurance des prêts pour l'amélioration des maisons constitué par les droits reçus des emprunteurs a augmenté de \$200,000 pendant l'année pour atteindre \$2,800,000 le 31 décembre 1964.

Prêts pour la construction de résidences universitaires.—En 1964, on a consenti 22 prêts d'une valeur globale de \$39,600,000 pour la construction de résidences universitaires devant loger 7,344 étudiants, soit une hausse considérable sur 1963 lorsqu'on a approuvé des constructions devant loger 6,397 étudiants. En voici la répartition provinciale:

Province	Prêts		Étudiants pouvant être logés
	nombre	milliers de dollars	
Nouvelle-Écosse.....	1	1,273	213
Nouveau-Brunswick.....	2	1,324	220
Québec.....	10	22,494	4,312
Ontario.....	8	15,770	2,499
Manitoba.....	1	640	100

Depuis la date d'autorisation de ces prêts pour la construction de résidences universitaires (décembre 1960) jusqu'à décembre 1964, 95 prêts d'un montant total de \$110,300,000 ont été approuvés pour des résidences pouvant recevoir 22,374 étudiants. La limite statutaire de 150 millions de dollars que la Société peut avancer pour la construction de résidences universitaires a été portée à 200 millions en juin 1965.

Prêts aux entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes.—En 1964, on a approuvé 220 prêts pour un montant global de \$26,200,000 en vue d'aider 146 municipalités à entreprendre des travaux d'épuration des eaux-vannes. En voici la répartition provinciale:

Province	Prêts		Province	Prêts	
	nombre	milliers de dollars		nombre	milliers de dollars
Terre-Neuve.....	3	91	Ontario.....	65	13,877
Île-du-Prince-Édouard	1	10	Manitoba.....	16	1,430
Nouvelle-Écosse.....	1	20	Saskatchewan.....	49	922
Nouveau-Brunswick...	6	231	Alberta.....	16	1,647
Québec.....	45	5,990	Colombie-Britannique	18	1,947